

# Certificat de livraison d'électricité verte

MVV Energie confirme à la société



la fourniture de 11 668 MWh d'électricité verte « Easy Green »  
par année de livraison  
dans la période du 01/01/2022 au 31/12/2024

La fourniture d'électricité verte convenue répond aux critères suivants :

- L'électricité verte est produite à 100 % par des installations d'énergie renouvelable.
- L'achat et la livraison d'électricité verte se font sur la base d'éco-certificats d'électricité verte (garanties d'origine) conformes à la directive européenne en vigueur sur l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables et gérés par le registre des garanties d'origine de l'Office fédéral allemand de l'environnement.
- Une double commercialisation de la quantité d'électricité verte livrée est exclue à tous les niveaux de création de valeur.

Le déroulement et le suivi des solutions d'électricité verte proposées par MVV Energie sont assurés par un « Greenbookmanagement » certifié selon la norme CMS 93 du TÜV SÜD, ce qui garantit à l'acheteur l'approvisionnement, la comptabilisation et la livraison fiables et transparents de l'électricité verte convenue.

A blue ink signature of Dr. Joachim Hofmann's name.

Dr. Joachim Hofmann, MVV Enamic GmbH  
(Une société de MVV Energie AG)

